

Paroles Citoyennes

Octobre 2005

SAEZ et ses condisciples renient leurs engagements



Au conseil municipal marathon du 4 octobre 2005, d'une durée de plus de cinq heures, nous avons, hélas, assisté à une débauche d'hypocrisie de la majorité en place (15 élus).

En effet, en séance du 23 septembre 2004, nous avons voté à 25 contre 3 (1 absent) **pour surseoir à toute délibération ou tout engagement concernant la régie des eaux tant qu'une réunion plénière entre les 29 élus ne se serait pas tenue.** L'ordre du jour de cette réunion plénière étant de tout mettre à plat afin que tout soit transparent pour les élus, compte tenu du flou artistique entretenu sur le sujet tant par le maire que par le directeur de la régie.

Hélas, après plusieurs dates repoussées, cette réunion, 13 mois après, ne s'est toujours pas tenue.

Donc après l'avoir à nouveau demandée à l'ouverture du conseil et après refus du maire, l'opposition (14 élus) a donc demandé le vote à bulletins secrets pour que soient retirées ces délibérations.

Nous espérions que certains élus de la majorité auraient le courage de respecter le vote du conseil municipal de septembre 2004.

Hé bien non, comme un seul homme les 15 élus majoritaires ont renié leur vote antérieur, ont renié la parole donnée, ont bafoué la démocratie, cédant aux pressions intérieures.

Comment faire confiance à tous ces élus, ces adjoints qui n'ont pas de parole et qui n'ont aucun scrupule ?

C'est la désolation, c'est la crise financière : 3,4 millions d'euros d'emprunt, après avoir augmenté les impôts à deux reprises, et en essayant de vendre les logements sociaux de La Roberte, acquis en 20 ans et remis à neuf il y a quelques années par notre équipe. Il n'y a plus d'argent mais on recrute un cadre A, un chef de cabinet, « un bac + 5 » dit le maire pour comme l'a dit Claude Bouillet « être au service personnel du maire »... avec en plus la ville d'Aix qui nous transfère la charge de leurs zones d'activités, l'aire des gens du voyage, la REVE qui ne nous fait plus rêver en sous traitant la totalité des services eaux et assainissement y compris les astreintes et les facturation et j'en passe...

Vous aurez très prochainement un compte rendu plus complet dans notre presse locale.

Triste, oui, honteux aussi pour nos concitoyens devant autant de laisser-aller, d'incompétence, d'ironie et de non respect de nos institutions. Le réveil sera douloureux pour Venelles et pour nous tous qui avons bâti ensemble ce merveilleux village où la vie était agréable et que tout le monde nous enviait.

Pierre Morbelli
Conseiller Municipal

Directeur de la Publication : Dominique Tournié - **Rédacteur en Chef:** Pierre Morbelli - **Comité de rédaction:** Evelyne Coursol, Didier Desprez, Danièle Lambert, Jacques Lambert, Gérard L'Hévéder, Pierre Morbelli, Jean-Michel Richard.

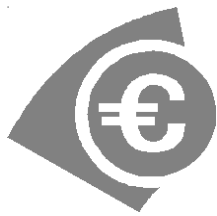
Paroles Citoyennes - N°6 Les Logis - 13770 Venelles

<http://venellespourvous.free.fr>

Octobre 2005

Sommaire

- Edito
- Finances
- Travaux au stade
- Aire gens du voyage
- Rupture des équilibres
- Le Clos de la Bosque
- Vendanges
- Tourmente
- Eglise



FINANCES : attention à la banalisation d'une situation critique

C'est, comme à l'habitude, par une courte majorité (15 pour, 14 contre) que le Budget Supplémentaire (BS) de la commune a été voté le 27/10/2005.

Ce budget supplémentaire est, en général, un budget de « réajustement » qui permet 3 mois avant la fin de l'exercice annuel d'apporter les éventuelles corrections au Budget Primitif (B.P.) (qui est un budget prévisionnel) voté en début d'année.

Ces réajustements, lorsque la gestion est maîtrisée, sont souvent mineurs et prennent en compte les impondérables ou impératifs apparus en cours d'année. L'objectif étant que l'ensemble BP+BS reflète la réalité des dépenses et recettes de l'année en cours.

Qu'en est-il à VENELLES ?

En fonctionnement, peu de commentaires, si ce n'est la réintégration d'un complément de subvention de 30 000 euros au CCAS qui avait été arbitrairement supprimé au Budget Primitif. Nous l'avions dénoncé à l'époque, dont acte !

Par contre en Investissement, c'est près de 2 millions d'euros de dépenses qui sont rajoutés au BS : 1,1 million d'euros qui correspond au report de travaux qui n'ont pas été faits en 2004 auquel s'ajoute le report du déficit de l'année précédente, à savoir 900 000 euros.

Deux constats à ce stade :

- C'est la première fois depuis 20 ans que la commune est en déficit.
- Avec les 2 millions d'euros de travaux qui étaient déjà prévus au BP, plus les 1,1 million d'euros du BS, ce sont près de 3,3 millions d'euros de travaux qui sont inscrits au budget 2005 !!! Mais où sont donc ces chantiers que l'on nous annonce chaque année et qui sont, sans cesse repoussés ou abandonnés. Pardon, j'oubliais la place des logis pour 305 000 euros et dont je ne commenterai pas la prouesse architecturale!

Dans ces conditions, comment croire à la sincérité d'un tel budget et que dire de la compétence de ceux qui nous le présentent.

Mais le pire est à venir : Alors que déjà nous nous étions insurgés lors du vote du BP sur le

montant de l'emprunt qui était inscrit: 2,3 millions d'euros, c'est sans aucun état d'âme que l'on nous propose au BS de rajouter un emprunt de 1,1 million d'euros soit un emprunt total pour 2005 de 3,4 millions d'euros, du jamais vu dans l'histoire de VENELLES surtout que rien n'a été réalisé de conséquent en contrepartie.

Faire un emprunt de 3,4 millions d'euros compte tenu de la situation budgétaire de la commune est une pure folie et nous mènerait irrémédiablement à la faillite.

Pour mémoire, la dette de la commune avant notre départ était, au 31/12/2000, de 5 771 800 euros soit une charge de 731 euros par habitant (7689 h), au 31/12/2005 avec l'emprunt annoncé, cette dette sera portée à 7 285 914 euros soit 896 euros par habitant (8125h), c'est une augmentation du poids de la dette que l'on peut qualifier de spectaculaire.

Alors, dans ces conditions budgétaires difficiles, ce qui est le plus insupportable, c'est de voir l'équipe en place banaliser la condamnation de la commune : pour avoir dénoncé les contrats d'eau et d'assainissement sans en avoir évalué le risque financier, c'est bien 1,8 millions d'euros que la commune devra payer à la SAUR. Ainsi, cette somme considérable (près de 12 millions de francs) provisionnée depuis 1999, et prévue pour faire face aux équipements et mises en conformité indispensables, est non seulement dilapidée mais aussi **détournée de sa finalité** et manquera cruellement au développement des réseaux de notre commune.

Il est facile d'annoncer des économies sur la gestion de l'eau quand ces économies sont faites sur le dos des consommateurs, et qu'aucun investissement structurant n'a été réalisé en 2003 et en 2004.

Quoi que l'on puisse dire, il restera un trou de 1,8 million d'euros que tôt ou tard le consommateur VENELLOIS aura à payer. D'ailleurs, c'est déjà le cas, puisqu'un emprunt (encore un !) de 172 000 euros est inscrit sur les budgets de l'eau et de l'assainissement.

Didier DESPREZ
Conseiller Municipal

Travaux au Stade

Durant l'été, des travaux ont été réalisés au Parc des sports : stade, terrain d'honneur et salles. Travaux d'ailleurs largement financés par le Conseil Général 13.

En ce qui concerne la réfection du terrain d'honneur en stabilisé (massacré par un spectacle CPA l'an dernier), il n'y a pas grand chose à dire... sauf les arroseurs trop hauts et sans tuteur. Mais en ce qui concerne la halle des sports, c'est un vrai scandale :

- **les panneaux de chauffage à gaz ont été installés** de manière anarchique, sans jugeotte, sans surveillance, ni directives précises, **juste en dessous des projecteurs éclairant la salle !!!** Il fallait le faire !

- **Les collecteurs gaz de distribution où les colliers de fixations sont oubliés**, l'alimentation en gaz des appareils et leurs évacuations ne sont pas protégées ! **Au premier ballon de sport envoyé là-haut il y a risque de casse et de rejet du gaz dans la salle !** Pour remédier à ces erreurs et maintenant que le toit est percé pour les évacuations de ces appareils, il va falloir déplacer les éclairages ou démonter et déplacer ces chauffages.

Défaut de surveillance et manque de clairvoyance vont encore coûter fort cher à Venelles... sans parler du danger !

Quant à la salle polyvalente, c'est le chantier : tout est commencé rien n'est terminé !!! Ca dure...

Ces négligences des élus en responsabilité ou des techniciens et bureaux d'études payés pour ça sont inacceptables ! Trop c'est trop !!

Pierre Morbelli
Conseiller Municipal



Aire des gens du voyage

La loi prévoit que toutes les communes de plus de 5 000 habitants doivent se doter d'une aire aménagée en sanitaires et branchements électriques pour l'accueil des gens du voyage.

Venelles, avec plus de 8 000 habitants, se doit de respecter cette obligation.

L'esprit de la loi c'est l'intégration de ces populations, puisque ces aires doivent être à proximité immédiate d'écoles et de commerces.

Mais justement, l'Etat obligeant les communes à donner des droits aux gens du voyage, le pari de l'intégration ne peut passer que par le respect de la part des bénéficiaires, des règles républicaines. Ceci implique que ces aires ne doivent pas devenir des zones de « non droit » comme le sont bien souvent, hélas, les

espaces actuels.

La Commission mise en place par la Municipalité se doit de réfléchir en ce sens avant tout engagement avec tous les partenaires, dont la population.

Certes on ne peut plus aujourd'hui ignorer cette loi ; mais on ne peut accepter que ces espaces puissent menacer la sécurité de nos concitoyens.

C'est dans cet esprit et en toute transparence que je m'engage à travailler au sein de ce groupe.

E. Coursol
Conseillère Municipale



Vers une rupture des équilibres

Une des raisons qui faisaient de Venelles une petite cité où il était agréable de vivre c'était le dosage harmonieux entre l'espace bâti, l'espace boisé et l'espace agricole, entre la ville et la nature.

Ces équilibres, en terme d'aménagement de l'espace, sont en passe d'être rompus : des fermes et des espaces agricoles sont rachetés par des citadins pour devenir de grandes résidences épisodiquement habitées, les espaces boisés se ferment les uns après les autres aux promeneurs amoureux de la nature à grands renforts de « Propriété privée Défense d'entrer ».

L'équilibre social est lui aussi menacé. La vente des appartements municipaux de La Roberte, l'absence, voulue par la municipalité en place, de tout programme de logements sociaux, exclut de la société venelloise, les ouvriers, les employés et tout une partie de la classe moyenne. Au contraire la cherté des loyers et le prix de l'immobilier établissent une ségrégation sociale et perturbent la cohésion de la commune.

Cette même absence d'une politique de logements accessibles au plus grand nombre ne permet pas aux jeunes célibataires, aux jeunes couples, même venellois de souche, de s'établir ici. C'est

l'équilibre démographique qui est menacé.

Au-delà c'est toute la politique municipale en direction des jeunes qui est au point mort et notamment la politique culturelle.

« Mais où sont donc passées les acousmies ? »

Quant à **l'équilibre économique** c'est peut-être le plus préoccupant.

Venelles est en train de se transformer en une vaste zone de chalandise au détriment des autres activités. **Plan de campagne à Venelles** c'est pour bientôt avec une urbanisation anarchique et une augmentation des flux routiers que la RN 96 sera bien incapable d'encaisser.

Cette route est un axe de circulation particulièrement accidentogène sur lequel rien de significatif n'a été fait depuis 4 ans si ce n'est l'alignement de quelques legos, pulvérisés pour la plupart.

C'est l'identité même de notre commune qui est désormais en jeu.

La préservation de son harmonie devient un combat quotidien dans lequel l'équipe de **Venelles pour Vous** tiendra largement sa place.

Jacques Lambert

Le Clos de la Bosque

Les résidents du Clos de la Bosque ont signé une pétition afin de rappeler à Monsieur le Maire de Venelles les engagements qui étaient les siens, dans le domaine de la stérilisation des chats errants qui prolifèrent aujourd'hui dans leur lotissement.

Il y a un an, ces copropriétaires avaient proposé une solution en contactant une association aixoise spécialisée qui affichait des tarifs intéressants.

Cette solution a été écartée car la municipalité a exprimé le souhait de

passer un accord avec les vétérinaires de Venelles pour faire face à ce problème.

A ce jour, et toujours dans l'attente, les habitants du Clos de la Bosque constatent les dégradations dans les jardins et les nuisances sonores.

Ils souhaitent voir rapidement régler ce problème qui ne fait que s'accroître en même temps que se multiplie la gent féline...

C. Orsini

<http://venellespourvous.free.fr>

Paroles Citoyennes

Octobre 2005

Vendanges à Venelles

Après l'été chaud et venté où le Mistral et la sécheresse ont régné de juin à septembre, le raisin est arrivé à maturation très tôt, d'où ces vendanges précoces à Venelles et en Pays d'Aix, et ce n'est pas les quelques orages de début septembre qui ont retardé les dates de vendanges.

Comment se présentent-elles ?

Tout d'abord, conséquence directe de la sécheresse, la quantité est à la baisse : 15 à 20% de moins qu'en année classique pensent les vignerons locaux.

La qualité est au rendez-vous, un excellent cru, selon les parcelles bien sûr, mais c'est la tendance générale. Facteur enrichissant, et c'est là la grande nouveauté, « la



vendange mécanisée » se rapproche de plus en plus de la vendange manuelle, de part la technicité accrue de ces énormes machines de plus de quatre mètres de haut, où le chauffeur, perché, cueille les raisins à une cadence de près d'un hectare à l'heure...

Et, cette machine à vendanger s'est encore améliorée cette année... voilà maintenant qu'elle trie sur place. Oui ! oui ! Elle élimine feuilles, branches etc. pour ne garder que le grain de raisin, entier je vous prie !! Quel progrès ! Fabuleux !

La qualité est encore à la hausse, car le « maître de chais » n'aura plus à se casser la tête pour trier, ni surtout éliminer ce petit goût vert issu d'un début de macération dans le transport du raisin des feuilles et branches.

Un travail merveilleux effectué par ces petits doigts en caoutchouc (voir photo ci-dessus) situé à l'arrière de la machine, de part et d'autre, et qui soulèvent et rejettent au sol tous les indésirables branchages et feuilles faisant ensuite passer les raisins égrappés dans un tamis perforé, sorte de calibreuse.

Moins de travail, plus d'efficacité, la vigne de moins en



moins chahutée (si l'on conserve une cadence raisonnable), de moins en moins de déchets dans le caisson de la cave et plus rien ne coince dans le traitement à la réception des raisins à la cave.

La donne a changé, la qualité est au rendez-vous, le maître de chais, à la barre, organise ces vendanges en appelant, selon les besoins, telle ou telle parcelle, n'hésitant pas à faire déplacer la machine à vendanger de plusieurs kilomètres afin de faciliter les assemblages.

Il est loin le temps où le maître de chais ou le caviste réceptionnait ces grappes comme elles arrivaient et devait ensuite faire des miracles pour essayer d'avoir un vin potable.

Aujourd'hui, priorité à la qualité.

L'équipement à Venelles est là, les hommes aussi en «**équipe qui veut gagner**», le soleil est de la partie, dans un terroir de plus en plus remarquablement travaillé, mettant en exergue les qualités naturelles.

Les venellois le savent, ici les viticulteurs et les « magiciens » du chais jouent gagnant pour un vin de qualité toujours de plus en plus primé.

Bravo à toutes et à tous pour votre travail et votre passion commune.

Nous serons toujours à vos côtés pour vous aider à poursuivre votre mission.

Pierre Morbelli et toute son équipe.



Venelles dans la tourmente

Depuis les inondations de septembre 1993, « l'équipe MORBELLI » a réalisé un réseau pluvial de très grande dimension du centre ville jusqu'à la Touloubre coté rue de la gare et un grand bassin de rétention à la gare. Cela pour écrêter les crues et étaler les rejets.

Ces très gros investissements, nous l'avons constaté ce jour là, ont parfaitement fonctionné. En effet, le centre ville n'a pas été inondé, la boulangerie «au feu de bois»



M. Saez : les fleurs c'est bien, mais des travaux structurants ce serait mieux !



Le nouveau curé est arrivé

Dimanche 18 septembre, la communauté venelloise accueillait son nouveau curé, le père Michel Girard. Cérémonie d'installation officielle, présidée par le père doyen (curé de Puyricard), dans une église bondée où fidèles paroissiens, anciens retournant dans leur paroisse et curieux ont participé à un office d'un style nouveau et très apprécié.

Un nouveau souffle pour notre communauté avec notre jeune curé, en provenance de SENAS. Après un office de très haute tenue, aussi particulière qu'appréciée, nous avons pu faire connaissance autour du verre de l'AMITIE offert en cette occasion.

Bienvenue à Venelles mon Père, où semble-t-il les venelloises et venellois vous ont «adopté» d'entrée, ce qui mérite d'être souligné, et bon courage pour l'immense mission qui est la vôtre.
Pierre Morbelli.

venellespourvous.free.fr



La Foire du Pays d'Atx prend l'eau

avait les pieds au sec, alors qu'avec un tel orage par le passé il fallait pomper.

Idem pour le quartier entre l'église et le rond point des Michelons où tout s'est bien écoulé.

Nos réseaux ont parfaitement fonctionné du centre village à la gare et le bassin de rétention à rempli son office, c'est super!! **Test grandeur nature réussi.** Investissements judicieux.

Hélas, la suite prévue n'a pas été réalisée par M. Saez, alors que le projet était ficelé et qu'un dossier devait être déposé à nouveau avant de refaire la voie «rue de la Touloubre». **Résultat: voies coupées, inondées, 80 cm d'eau entre les ateliers municipaux et la station d'épuration elle aussi noyée !**

M. Saez a mis des pots de fleurs sur les poteaux et fait une place rouge qui n'a rien de provençale. M. Morbelli a réalisé les équipements structurants du village.

Pendant la mini tornade de samedi après-midi où était le maire pour organiser les secours éventuels et gérer la crise ? Pas vu ! Messieurs Granier et Morbelli étaient sur place et ont assuré « la permanence » avec le service foire, la Police, la Gendarmerie, EDF et les services techniques y compris en leur donnant un coup de main.

La crise terminée, le Maire est arrivé puis d'autres élus....bref du vent encore du vent. Aucun Investissement, suppression de l'OMCJ suppression des ACOUSMIES, manoeuvres douteuses au CCAS... Casser, Démolir, Supprimer, audits, procès...échec et mat.

Il est temps de retrouver à Venelles un maire compétent et efficace.



Le père Michel Girard (à gauche) et Pierre Morbelli (au centre) «trinquant» à la venue de notre nouveau jeune et sympathique curé

Paroles citoyennes